



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES

**DÉCLARATION  
DENNIS BEVINGTON DÉPUTÉ  
(WESTERN ARCTIC)  
LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET 2009  
LE MERCREDI 11 FÉVRIER 2009**

Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi d'exécution du budget, portant sur un budget sans vision ni orientation. Ce budget propose une façon éparpillée de stimuler l'économie, si bien qu'au bout du compte, après que beaucoup de l'argent des contribuables aura été dépensé, ce à quoi il devait servir n'aura pas été concrétisé.

L'exposé économique de décembre laissait déjà clairement présager que l'on nous présenterait un budget qui n'est tout simplement pas à la hauteur de la situation. On ne peut pas s'attendre à ce que l'idéologie des conservateurs change du tout au tout en deux mois. Je suis désolé, mais c'est une impossibilité. On ne peut pas s'attendre à ce que des gens qui ont développé leur comportement dogmatique presque aux limites du néo-conservatisme mettent les ressources financières du pays au service des besoins de la population.

Nous, au sein du NPD, le savions. C'est pour cette raison que nous avons formé une coalition en décembre. Nous savions pertinemment que l'on ne ferait pas ce qu'il fallait pour l'économie en janvier. Les libéraux le reconnaissent aujourd'hui, mais, la semaine dernière, ils ont appuyé les conservateurs pour des raisons d'ordre politique. Aujourd'hui, ils reconnaissent que le budget est inadéquat, qu'il ne fait pas l'affaire. Nous savions que ce serait le cas. Nous n'avons même pas eu besoin d'attendre le dépôt du budget. Nous savons à qui nous avons affaire depuis trois ans que les conservateurs sont au pouvoir. Nous avons une fois de plus constaté la mesquinerie d'un gouvernement qui élabore un projet de loi d'exécution du budget qui devrait stimuler l'économie, mais qui est rempli de mesures qui n'ont rien à voir avec la relance économique, des mesures qui servent davantage à préserver la base idéologique des conservateurs au pays et à faire des courbettes pour obtenir ce genre de soutien. C'est très évident.

Le projet de loi C-10 s'en prend aux femmes en prenant d'assaut l'équité salariale. Il ne prévoit vraiment rien pour les femmes sans emploi. On n'y trouve aucune amélioration à l'assurance-emploi ni plus de compréhension des besoins en matière de garderies. On n'y

trouve pas non plus la vision dont les personnes qui seront les plus privées de leurs droits durant le ralentissement économique auraient besoin.

Ce projet de loi annule des conventions collectives. Ma corbeille d'arrivée déborde de courriels provenant d'agents de la GRC de ma circonscription dans les Territoires du Nord-Ouest. Ils m'écrivent que le gouvernement a non seulement annulé la convention collective pour l'ensemble du pays, mais mis la main également sur les sommes supplémentaires destinées à appuyer la GRC dans ses fonctions de maintien de l'ordre dans les régions éloignées.

J'aurais aimé que le premier ministre et les membres de son cabinet se rendent dans une épicerie d'Inuvik avant les élections pour y constater le prix des denrées pour les habitants du Nord. Peut-être auraient-ils alors compris ce que signifient les compressions imposées aux professionnels qui viennent prendre soin de nos collectivités et assurer les services dont les conservateurs nous parlent avec tant d'éloquence lorsqu'il s'agit de se vanter de ce qu'ils font.

Ce budget affaiblit le contrôle sur la propriété étrangère, surtout en ce qui concerne Air Canada. L'industrie aéronautique est tellement mobile. Nombreux sont les travailleurs qui peuvent être remplacés par des ouvriers d'autres pays. Les travaux d'entretien peuvent être réalisés dans des endroits qui n'offriront aucun avantage à notre pays. Nous devons conserver la propriété de notre industrie aéronautique. Ce n'est pas ce qui se passe. Ce budget changerait la donne.

Il s'attaque aux bénéficiaires de prêts d'études. Jusqu'où faut-il s'abaisser? Jusqu'où irons-nous?

Je vais m'éloigner de tout cela aujourd'hui et parler de la façon dont le budget s'attaque à l'environnement par l'intermédiaire des modifications à la Loi sur la protection des eaux navigables.

J'étais présent l'autre jour, à la réunion du comité où le ministre s'est donné bien du mal pour nous expliquer à quel point cette loi était ancienne. Il nous a dit qu'elle remontait à l'époque de notre premier premier ministre. On aurait dit que cette loi, étant donné son âge, ne lui inspirait que du mépris et que c'était une bonne raison de s'en écarter, de passer à quelque chose de différent.

Le fait que cette loi soit l'une des plus anciennes de l'histoire du Canada est plutôt pour moi un signe de l'importance, pour le Canada, de protéger ses voies navigables. Le rôle d'un gouvernement national dans la protection de ses eaux était déjà établi bien avant la Confédération. La Magna Carta comportait des dispositions de protection qui interdisaient la construction de bordigues en travers des fleuves en Angleterre. Nous savons depuis toujours à quel point c'est important de prendre soin de nos cours d'eau.

Malgré l'importance historique du gouvernement national dans son rôle de protection du réseau fluvial, notre gouvernement veut réduire à néant la protection des voies navigables

du Canada. En vertu des modifications que les conservateurs veulent apporter, ce serait le ministre qui déciderait, et ce serait à sa seule discrétion, si nos fleuves doivent être considérés ou non comme des voies navigables. Il n'y aurait aucune consultation, aucun avertissement préalable et aucune possibilité d'appel, ni même de critères restreignant le type de voie navigable pouvant être exclu.

Si ces modifications sont apportées, le ministre pourrait déclarer que le Saint-Laurent n'est pas une voie navigable. Quel genre de pouvoir et d'autorité sommes-nous en train de donner au ministre à cet égard? Quelle est l'idée? Nous devrions aussi nous fier au ministre qui, à sa seule discrétion, pourrait déterminer si un ouvrage risque de nuire à la navigation — encore une fois sans consultation préalable, sans avertissement et sans possibilité d'appel. Cette modification permettrait de déclarer que des structures importantes, par exemple un barrage, ne sont pas un obstacle à la navigation, selon le cours d'eau sur lequel elles se trouvent et l'endroit où elles sont situées.

Les modifications proposées donneraient au ministre le pouvoir de changer en tout temps les critères définissant une voie navigable ou un ouvrage pouvant gêner la navigation. Encore une fois, les Canadiens n'auraient pas la chance de dire un mot; ils ne pourraient pas en appeler de décisions déterminantes pour des voies navigables qui sont si chères à tellement de Canadiens.

Les Canadiens s'identifient à leurs cours d'eau et à leurs terres. La nature est tellement importante pour nous tous. Pourquoi les Canadiens voudraient-ils d'une telle loi?

Le ministre a dit que ces changements sont nécessaires parce que la loi avait empêché la réalisation de projets d'infrastructure essentiels. Le ministre peut-il nommer un projet qui n'a pas vu le jour en raison de la Loi sur la protection des eaux navigables?

Pourquoi le gouvernement conservateur a-t-il inclus dans un projet de loi d'exécution du budget ces odieuses modifications aux lois qui protègent l'environnement naturel du Canada? Serait-ce parce qu'il sait que les Canadiens s'y opposeraient et exprimeraient haut et fort leur opposition? Les conservateurs glissent en catimini ces modifications dans le budget, car ils savent que les libéraux les appuieront pour que le budget soit adopté. C'est leur façon de faire les choses.

Quand la Loi sur la protection des eaux navigables a été examinée par le Comité des transports lors de la précédente législature, celui-ci a recommandé de plus amples consultations, particulièrement avec les peuples autochtones, les plaisanciers, les pêcheurs à la ligne, les canoéistes, les exploitants d'entreprises touristiques, les propriétaires de chalets et les groupes de défense des rivières. Seul un de ces groupes a participé aux discussions du comité.

Le gouvernement se plaît à dire qu'il est au service de la population, mais il ne peut être à son service s'il refuse de l'écouter.

L'approche du gouvernement à la stimulation de l'économie des Territoires du Nord-Ouest illustre également son refus d'écouter. Depuis des années, les habitants et le gouvernement du Nunavut demandent la construction d'un port en eau profonde à Iqaluit. Au lieu d'accéder à cette demande, il investit 17 millions de dollars dans un port à Pangnirtung, en plus des 8 millions qu'il a investis l'année dernière.

Après la présentation du budget, la première ministre du Nunavut a posé une question à propos du financement, et on lui a répondu que le Nunavut le perdrait s'il ne l'utilisait pas, et que la construction d'un port à Iqaluit prendrait trop de temps. Pangnirtung a besoin d'un port à petits bateaux, et il va pouvoir construire un excellent port avec 25 millions de dollars, mais l'ensemble du Nunavut a besoin d'un port à Iqaluit, et il aurait pu en avoir un s'il avait été financé. Pourquoi le gouvernement ne l'a-t-il pas financé? Les conservateurs pensent en savoir plus long que les gens du Nord.